

# Dossier de Presse

## L'Université de Limoges en danger



### Sommaire

- Communiqué
- Comparaison des anciennes régions de la Nouvelle Aquitaine dans leur CPER respectifs prenant en compte le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la région Limousin
- L'Université de Limoges : profil

---

**Contact :**  
Diane Daïan  
Service Communication  
Université de Limoges  
Tél : 05 55 14 91 41  
06 08 34 93 58

## Communiqué

### ***L'Université de Limoges en danger : La nouvelle Aquitaine revient sur les engagements financiers de la Région Limousin***



Le 8 juillet, le Conseil d'Administration de l'Université de Limoges a validé la déclaration qui sera adressée à Alain Rousset, Président de la Région "Nouvelle Aquitaine". Par cette déclaration que vous trouverez ci-dessous, nous dénonçons l'impact très négatif de la réforme territoriale pour notre université et pour son territoire et nous demandons au Président du Conseil Régional de reconsidérer sa position.

#### **Déclaration concernant la politique Enseignement Supérieur et Recherche du Conseil Régional**

=====

Depuis 2000, l'Université de Limoges et le Conseil Régional du Limousin ont choisi de collaborer pour le développement du territoire, tant du point de vue de son développement économique que de son attractivité. En complément du Contrat de Plan Etat Région (CPER), un contrat d'objectifs et de moyens (COM) venait compléter les mesures de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation par la région Limousin. Le dernier COM a été signé par Gérard Vandembroucke, alors Président du Conseil Régional du Limousin, en 2015 pour cinq ans et un montant total de 36M€, sur la base d'une stratégie concertée. De façon unilatérale, le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine a décidé de rompre ce contrat. La transition progressive évoquée initialement pour aller vers un fonctionnement harmonisé à terme n'est plus d'actualité.

Les conséquences sont immédiates : **suppression de 40 emplois** de jeunes chercheurs chaque année, **arrêt des investissements** sur les équipements scientifiques des laboratoires (**960k€ par an**), **forte diminution des possibilités de mobilités internationales** pour nos étudiants.

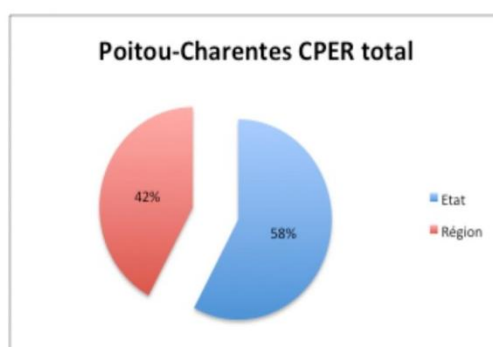
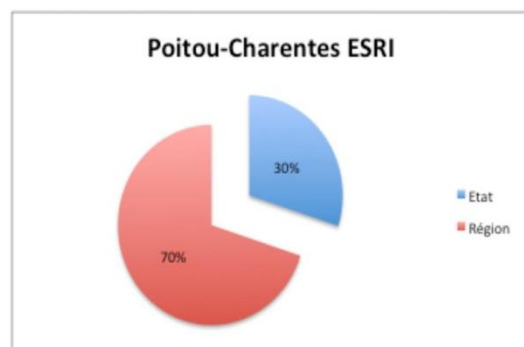
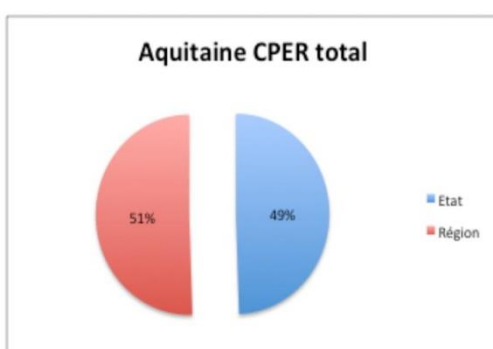
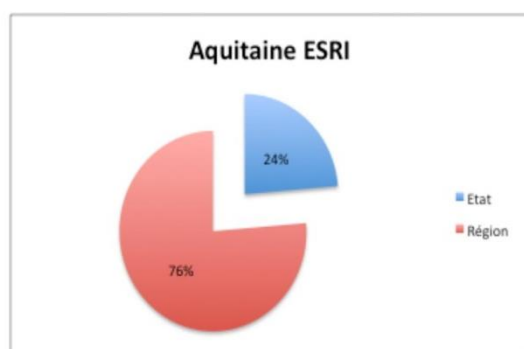
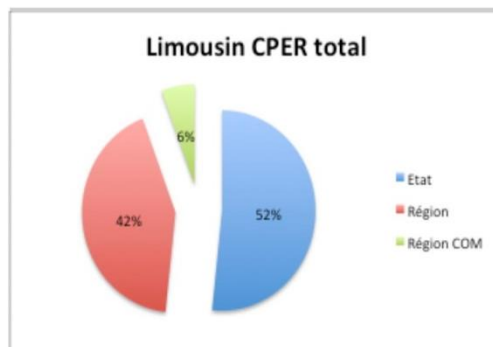
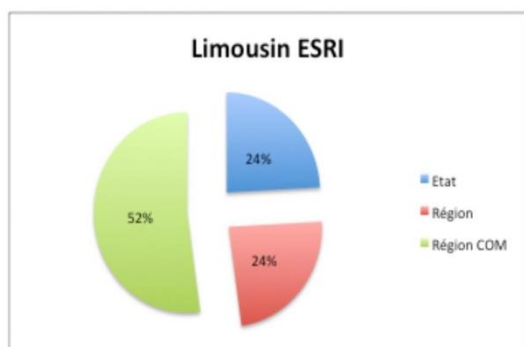
Cette décision, dans un contexte de contraintes financières exceptionnellement fortes imposées par l'Etat, met en péril la recherche à l'Université de Limoges et en conséquence son existence même.

Le Conseil d'Administration de l'Université de Limoges demande au Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine de reconsidérer sa position et de montrer que les effets de la fusion des anciennes régions se traduiront bien par une progression de tous les territoires et non par la régression de certains, ce qui aggraverait encore les déséquilibres territoriaux actuels.

---

Contact :  
Diane Daïan, Service Communication  
Université de Limoges  
Tél : 05 55 14 91 41/06 08 34 93 58  
com@unilim.fr

## Comparaison des interventions des anciennes régions dans leurs CPER respectifs, prenant en compte le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la Région Limousin



## Université de Limoges : Profil



### Une forte attractivité nationale et internationale :

- 15 555 Étudiants** dont **2197 étudiants internationaux**
- 45,8 %** des étudiants de l'UL ont obtenu leur bac en dehors de l'académie de Limoges.
- 15%** d'étudiants internationaux
- 25%** de doctorants internationaux
- 20%** des 19-29ans en Limousin
- L'Université de Limoges est parmi le **top ten** des universités françaises les plus dynamiques en matière de mobilité entrante internationale, avec la phase de progression la **plus forte** depuis les dernières années (rapport Gesson 2013).
- 404 accords de coopération internationale actif

### 350 formations diplômantes

Un taux de **satisfaction de plus de 82%**

**Un excellent taux de réussite en licence** : l'Université de Limoges se classe 25<sup>ème</sup> sur 77 universités (enquête ministère 2015)

### Un taux d'insertion performant :

Licence pro à 30 mois : **86%**

Masters à 30 mois : **90,7%**

- 92% en Droit-Économie-Gestion (moyenne nationale : 79%)
- 86% en Lettres, Langues, Arts (moyenne nationale : 65%)
- 90% en Sciences-Technologies-Santé (moyenne nationale : 77%)
- 97% en Masters enseignement (moyenne nationale : 86%)

(enquête ministère 2015)

### Une recherche parfaitement valorisée

Un incubateur classé 10<sup>ème</sup> européen (enquête UBI 2014)

Un Labex

102 brevets gérés

57 starts up créées depuis 2010,

198 emplois créés essentiellement docteurs et ingénieurs

10 millions d'euros de contrats recherche collaborative par an.

58 Projets distingués par l'Agence Nationale de la Recherche

### 5 Unités de Formation et de Recherche

Droit et Sciences Économiques

Lettres et Sciences Humaines

Sciences et Techniques

Médecine

Pharmacie

### 4 Instituts

Institut Universitaire de Technologie (IUT) (13 départements et 12 spécialités)

Institut d'Administration des Entreprises (École universitaire de Management)

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)  
Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Réadaptation (ILFOMER)

### **L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)**

#### **1 école nationale d'Ingénieurs**

École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges (ENSIL)

#### **2 écoles nationales d'Ingénieurs associés**

École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle (ENSCI), 3iL

#### **8 écoles doctorales thématiques**

#### **4 instituts de recherche**

Xlim (électronique et hyperfréquences / optique et photonique / CAO /  
mathématiques / informatique et image)

Institut des Procédés Appliqués aux Matériaux (IPAM)

Institut Génomique, Environnement, Immunité,  
Santé et thérapeutiques (GEIST)

Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)

#### **23 équipes de recherche**

### **L'Université de Limoges pourvoyeuse de démographie et de développement économique :**

L'Université fait partie des principaux employeurs de la région avec 1836 salariés sans compter les intervenants extérieurs et distribue plus de 50 millions d'euros de rémunération nette\*.

Elle dépense et investit pour un montant (hors masse salariale) de près de 30 millions d'euros dont 44,5% en Limousin\*

Les dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'Université se font à plus de 40% auprès d'entreprises régionales\*.

Les dépenses des personnels et de l'Université ont permis le financement de près de 640 emplois en Limousin et en termes relatifs on obtient 1 emploi local pour 3 emplois de l'UL\*.

L'effet de la présence des étudiants et de structures directement en lien avec les étudiants était estimé à environ 300 ETP induits par les dépenses des étudiants en 2001.

\*Etude « Estimation de l'impact des dépenses de l'Université de Limoges et de ses personnels sur l'économie régionale en 2011 », réalisée par Pascale Torre, Maîtresse de conférences en économie à l'Université de Limoges